JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

MANIFESTATION 14h00 féministe

22 NOVEMBRE 2025

CLERMONT-FERRAND

Parvis de l'école de droit – Arrêt Campus Centre

Pour la journée internationale contre les violences envers les femmes et les filles, nous manifestons en solidarité avec les femmes et les filles du monde entier. Avec toutes celles qui ne peuvent pas parler, qui subissent des violences sexuelles, des tortures et des mutilations. Ces violences systémiques sont la pierre angulaire du patriarcat.

Rappelons que dans le monde, on estime que **736 millions de femmes** – soit près d'une sur trois – ont subi au moins **une fois des violences sexuelles et/ou physiques.**



Les agresseurs, les violeurs sont des frères, des pères, des conjoints

L'agresseur n'est pas un homme étranger tapi dans une ruelle sombre. Une femme est violée toutes les 7 minutes et une fille est incestée toutes les 3 minutes. Leurs violeurs sont des proches dans 90% des cas. En 2025, 73 femmes (à minima) ont été assassinées par leurs compagnons ou ex. Aujourd'hui encore, nous nous rappelons et rendons femmage à Eva Hospital, 19 ans, tuée par son "petit ami" avec une arme de chasse le 24 janvier 2023 à Lempdes! Quand on est une femme rurale c'est la double peine : représentant un tiers de la population féminine mais la moitié des féminicides!

Détruire le service public, c'est sexiste!

Les politiques d'austérité des gouvernements néolibéraux sont de véritables violences économiques contre les femmes : temps partiels imposés, justice surchargée et agresseurs en liberté, maternités fermées, crèches insuffisantes ! Les mères sont la dernière roue du carrosse de l'État tandis que les pères sont choyés : ils récupèrent le droit de garde quand les mères dénoncent les violences tandis que ces dernières vont en prison. Les filles sont également méprisées par l'Etat, qui ne fait rien pour enrayer l'explosion de la prostitution des mineures. 15 000 mineures issues de l'Aide Sociale à l'Enfance seraient en situation de prostitution aujourd'hui en France.

Femmes et enfants à la rue, stop!

La France n'est plus un pays d'accueil. Pire, elle met maintenant à la rue des familles avec enfants, lorsque leur titre de séjour n'est pas renouvelé. Ces familles, ces femmes, ces enfants scolarisé·es en France, depuis de nombreuses années parfois même né·es sur le sol français méritent un traitement humain, digne du pays des droits de l'humain. À Clermont-Ferrand, c'est une trentaine de femmes et d'enfants qui dorment à la rue en raison des politiques inhumaines de l'État appliquées par le Préfet du Puy-de-Dôme. Aux 18 mois de l'enfant, il ou elle n'est plus considéré·e comme vulnérable et les familles sont mises à la rue!

Faisons barrage aux violences du masculinisme

Après différentes avancées féministes ces dernières années, on assiste aujourd'hui à un retour de bâton : la montée en puissance des discours masculinistes et misogynes. Presque un tiers de la population française considère que « l'on s'acharne sur les hommes », et ce taux monte à un homme sur deux sur la tranche 25-34 ans. Selon le rapport 2025 du Haut Conseil à l'Egalité, 94% de femmes de 15 à 24 ans estiment qu'il est plus difficile d'être une femme aujourd'hui, soit 14 points de plus qu'en 2023, quand seulement 67% des hommes de 15-24 ans le pensent (+8%)! Cela se traduit par des agressions ou des attentats visant les filles et les femmes, uniquement sur ce critère. Il est plus qu'urgent d'éduquer chacune et chacun pour ne pas revenir sur nos acquis.

REVENDICATIONS — Aujourd'hui encore, nous exigeons :

- Une loi-cadre intégrale contre les violences, comme en Espagne ;
- 3 milliards d'euros minimum nécessaires pour la mettre en oeuvre ;
- Une Éducation à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle effective partout ;
- L'arrêt de la baisse des financements et un rattrapage du budget des associations accompagnant les victimes et assurant l'éducation populaire sur les questions d'égalité femmes-hommes ;
- La réforme des règles d'autorité parentale qui devrait être retirée aux pères condamnés pour violences intrafamiliales ou inceste ;
- L'augmentation de la contribution à l'entretien et l'éducation des enfants, la défiscalisation pour le parent receveur et la fiscalisation par le parent payeur ;
- La lutte contre la pornocriminalité, la propagation des scènes de violence banalisées et illégales, et les sites pornographiques dans l'illégalité;
- Le renforcement de la lutte contre le proxénétisme, le trafic de femmes et d'enfants et toutes les violences qui y sont liées ;
- L'organisation d'un accueil digne des femmes, avec notamment l'ouverture d'hébergements d'urgence pour les victimes sur tout le territoire et particulièrement dans les territoires ruraux!